

# Le Groisilién

Avec vous, imaginons Groisy demain



## Vœux 2026 : émotion, sérénité et bienveillance



Élections municipales  
les 15 et 22 mars

**P.04**



Concours photo : une édition  
riche en regards et créativité

**P.15**



PLUi adopté contre  
l'avis du maire de Groisy

**P.20**

# Sommaire

P. 03 **E**ditorial

P. 04 **S**écurité

P. 04 **E**nfance-Jeunesse

P. 08 **A**ction sociale

P. 10 **A**u fil des chantiers...

P. 13 **E**nvironnement

P. 15 **C**ommunication et culture

P. 20 **I**ntercommunalité

P. 22 **P**ersonnel municipal

P. 24 **V**ie associative

P. 28 **A**u fil de l'actualité...

P. 30 **A**genda

P. 32 **E**tat-Civil

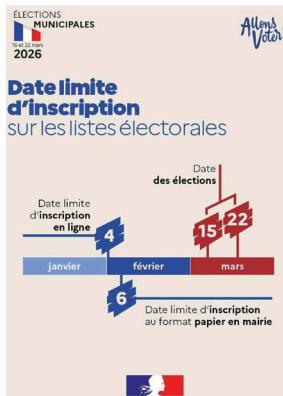


## Élections municipales les 15 et 22 mars prochains

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars.

### Date limite d'inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter pour les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026, vous devez être inscrits sur les listes électorales de la commune au plus tard le 4 février 2026 pour une inscription en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou le 6 février 2026 pour une inscription format papier en mairie.



### Vérifier son inscription sur les listes électorales

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr), « Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote ».

### Mise à jour situation électorale

En cas de modification de votre adresse au sein de la commune, vous êtes invités à déclarer votre changement d'adresse auprès des services de la mairie. En cas de déménagement hors de la commune, vous devez impérativement vous inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune.

### Cartes électorales

Les cartes d'électeurs ne sont pas rééditées en totalité, conformément aux consignes du Ministère de l'Intérieur et de la Préfecture de Haute-Savoie.

Les cartes éditées pour les précédentes élections restent valables. Seuls les nouveaux inscrits recevront une carte électorale ou en cas de changement de bureau de vote.

### Justificatif d'identité obligatoire lors du scrutin

Pour pouvoir voter, il est rappelé que la présentation d'un justificatif d'identité est obligatoire : carte d'identité ou passeport, carte vitale avec photographie, permis de conduire... Vous devez impérativement présenter l'original du document (la photocopie ou le téléchargement sur smartphone ne sont pas acceptés).

**Pour tous renseignements complémentaires,  
vous pouvez contacter la Mairie, service  
population, par mail [population@groisy.org](mailto:population@groisy.org) ou  
par téléphone au 04 50 68 00 01**

# Édito

Chères Groisiliennes, chers Groisiliens,

Ce n'est pas sans une petite pointe d'émotion que je prends la plume pour venir partager avec vous ce moment précieux que représente l'édito de notre bulletin communal « Le Groisilien ». Tout d'abord parce que je suis toujours heureux de vous retrouver pour ce moment d'échange personnalisé qui m'est très cher ; mais surtout, parce que cet édito est le dernier que je vous adresse.

Malgré un contexte géopolitique complexe qui ne s'est pas amélioré au cours de l'année écoulée, notre commune a encore su faire preuve de résilience et d'innovation et 2025 restera gravée dans notre mémoire collective comme une année de concrétisation et de fierté.

L'année qui commence sera encore très riche en projets et en changements pour notre belle commune de Groisy. Dans l'immédiat, ce sera le démarrage des travaux de réhabilitation énergétique et organisationnelle de notre école maternelle ainsi que l'aménagement d'un terrain provisoire pour le rugby club en partenariat avec la commune de Villy-le-Pelloux.

Et puis, j'espère voir le redémarrage du projet de réhabilitation de l'étang de Mercanton qui est maintenant porté par le syndicat des Usses (Syr'Usses) ainsi que la poursuite de la réflexion sur la requalification et le confortement de notre centre bourg.

**2026 sera également marquée** par un rendez-vous démocratique essentiel : les élections municipales de mars se profilent déjà à l'horizon.

Après 6 années de conseiller municipal et 18 années de maire soit au total, 24 années passées à vos côtés, au service de notre commune, il est temps pour moi de passer le relais à de nouvelles énergies, à de nouvelles idées, à une nouvelle génération d'élus qui porteront notre commune vers l'avenir. Cette décision n'a rien de triste, bien au contraire ! C'est avec sérénité et fierté que je regarde le chemin parcouru ensemble. Nous avons construit, rénové, innové, toujours guidés par une même boussole : **améliorer notre qualité de vie et préserver notre environnement.**

Je vous encourage vivement à participer à ce moment démocratique crucial. Intéressez-vous aux programmes, aux projets, aux visions proposées. Votez ! C'est votre droit le plus précieux, celui qui vous permet de choisir l'avenir de votre commune. Et pourquoi pas, pour certains d'entre vous, franchir le pas et vous engager dans cette belle aventure qu'est le service public local.

**Alors que s'ouvre cette nouvelle échéance, je veux aussi vous dire ma gratitude infinie pour la confiance que vous m'avez accordée. Servir sa commune, c'est un honneur qui ne se mesure pas. Chaque sourire échangé dans nos espaces publics ou à l'occasion de nos manifestations, chaque projet mené à bien, chaque difficulté surmontée ensemble resteront gravés dans ma mémoire.**

**Chères Groisiliennes, chers Groisiliens**, que 2026 vous soit douce et généreuse. Qu'elle soit synonyme de réalisations personnelles et collectives. Qu'elle renforce encore les liens qui nous unissent et fassent de notre commune un lieu de vie accueillant, solidaire et tourné vers l'avenir.

**Prenez soin de vous, prenez soin les uns des autres, et ensemble, continuons à faire vivre notre belle commune de Groisy !**

**Bonne et heureuse année 2026 à toutes et à tous !**



Votre maire,  
**Henri Chaumontet**

# Sécurité routière : un nouveau radar pour les gendarmes

Charvonnex, Fillière et Groisy se sont regroupées pour acheter un nouveau radar aux gendarmes. Il leur a été remis en mairie de Fillière le 8 janvier.

A Groisy, comme à Fillière ou à Charvonnex, les problèmes de vitesse excessive sont récurrents.

Groisy est notamment traversée par quatre routes départementales, ce qui occasionne un transit important. « *En outre, détaille le maire, Henri Chaumontet, le centre-bourg est limité à 50 km/h sur trois kilomètres. Nombre d'automobilistes ne tiennent pas cette limite sur toute la distance, ce qui occasionne une gêne pour les riverains et des problèmes de sécurité pour les deux-roues et les piétons.* »

Si la gendarmerie fait ce qu'elle peut pour enrayer le phénomène, elle ne disposait toutefois pas de tout le matériel adéquat. Il lui manquait notamment une paire de jumelles spécifiques.

Constatant que des problèmes identiques se posaient à Charvonnex et à Fillière, les trois communes ont décidé d'acquérir cet équipement en commun, pour un coût global de 6 000 euros. « *Chacun participera en proportion de sa population* », détaille Henri Chaumontet. Les jumelles ont été remises à la brigade de gendarmerie de Groisy le 8 janvier, en mairie de Fillière.

« *Il ne s'agit pas de faire la chasse aux infractions,*



assure le maire, *mais de préserver la sécurité des usagers et la tranquillité des riverains.* »

Marlène Gillet, commandant de la Compagnie de gendarmerie d'Annecy, rappelle pour sa part que la vitesse demeure au premier plan de l'accidentologie.

« *Certains axes sont particulièrement accidentologiques, notamment à Groisy, dit-elle. Cet équipement nous permettra d'être encore plus pro-actifs en matière de contrôle de la vitesse.* »

## Gendarmerie mode d'emploi

**La brigade de gendarmerie de Groisy fonctionne en communauté de brigades avec celle d'Annecy-le-Vieux. Elle est sous la responsabilité de Marlène Gillet, commandant de la Compagnie de gendarmerie d'Annecy qui compte 207 militaires.**

A Groisy, dix gendarmes assurent des permanences. Lorsque la porte est fermée, cela signifie qu'ils sont en patrouille à l'extérieur. En appuyant sur le bouton de l'interphone, vous serez toutefois mis en relation avec le centre opérationnel.

Pour ce qui concerne le dépôt de plainte, le commandant Marlène Gillet précise qu'elle peut s'effectuer dans n'importe quelle autre gendarmerie de Haute-Savoie ou de France. « *C'est le principe du guichet unique* », explique-t-elle.

Pour des faits qui ne seraient pas trop graves, il est

aussi possible de déposer une pré-plainte en ligne. Si besoin, un rendez-vous sera fixé en gendarmerie. Dans tous les cas, la plainte sera enregistrée.

Enfin, petit rappel d'importance : **le numéro à composer pour joindre la gendarmerie de manière urgente est le 17.** Une patrouille est toujours sur le terrain, prête à intervenir.

**Les horaires d'ouverture de la gendarmerie**  
**Lundi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h**  
**Mardi de 14 h à 18 h**

# Zoom sur la conciliation de justice

*A Groisy, le conciliateur de justice tient une permanence une fois par semaine. De nombreux conflits sont réglés de cette manière.*

Vous avez un problème de voisinage ? Un conflit dans votre copropriété ? Un litige avec un commerçant ? Vous rencontrez des difficultés avec votre bailleur ou avec votre locataire ? Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, le conciliateur de justice peut vous aider à trouver le chemin de l'apaisement.

Le conciliateur est en effet un auxiliaire de justice assermenté et bénévole, qui est nommé par ordonnance du premier président de la Cour d'appel sur proposition du magistrat coordinateur des tribunaux d'instance et après avis du procureur général.

La conciliation, qui est confidentielle, est un mode de règlement amiable et gratuit de litiges de la vie quotidienne, sans procès.

Pour faire appel au conciliateur, c'est très simple : il suffit de se rendre à l'une des permanences d'un des 2 120 conciliateurs en France.

L'un d'eux est présent un matin par semaine à Groisy. Sa permanence se tient en mairie, dans la salle des mariages. Le conciliateur y accueille des habitants de tout le secteur de Fillière. De nombreux conflits, parfois anciens, ont ainsi déjà pu être résolus, pour le bénéfice de tous.

**Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie.**



**Seniors,  
pour votre sécurité,  
ayez les bons réflexes !**

**MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR**

-  Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
-  Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.
-  Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.
-  Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront**.
-  Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

-  Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.
-  Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.
-  Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.
-  Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
-  Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)


# Le CMJ fait sa rentrée : des jeunes élus engagés et dynamiques !

GROISY

ENFANCE-JEUNESSE



Depuis le début de l'année scolaire, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Groisy se distinguent par leur engagement et leur présence active aux côtés des élus adultes. Retour sur leurs premières actions citoyennes.

## Groisy en Rose : un dimanche solidaire

Le dimanche 5 octobre, les membres du CMJ ont participé à l'événement « Groisy en Rose », manifestation de soutien à la recherche contre le cancer du sein. Les jeunes élus ont contribué activement à la vente de tickets de tombola et de divers goodies, permettant ainsi de récolter des fonds pour cette cause importante.



## Cérémonie du 11 novembre : honorer la mémoire

En tant que jeunes élus, ils ont pris part à la cérémonie commémorative du 11 novembre. Ce moment solennel leur a permis de lever les couleurs et de déposer des gerbes devant les monuments aux morts, participant ainsi au travail de mémoire.



## Congrès départemental : une journée riche en échanges

Le samedi 16 novembre, la délégation groisilienne s'est rendue au congrès départemental des conseils municipaux des enfants et des jeunes de Haute-Savoie, organisé à Ville-la-Grand. Cette journée a été l'occasion pour nos jeunes élus de présenter leurs projets et d'écouter ceux de leurs homologues Haut-Savoyards, mais aussi de rencontrer des élus adultes, députés et sénateurs.



Au programme : des ateliers variés et enrichissants comme la formation des jeunes porte-drapeaux, les bons gestes pour le climat ou encore des ateliers théâtre pour apprendre à mieux s'exprimer en public. La journée s'est terminée dans la convivialité, autour d'un goûter et d'une batucada qui a ravi l'ensemble des participants.

Les jeunes élus sont revenus enthousiastes de cette expérience, prêts à poursuivre leur engagement aux côtés d'Anaïs Duret, maire-adjointe à la jeunesse et Christelle Michelin, conseillère municipale.

# Rencontre avec Anne Falletta, directrice des Groisy'Loups

## Depuis la rentrée de septembre, la crèche les Groisy'Loups a une nouvelle directrice. Interview.

**Anne Falletta, vous êtes directrice depuis la fin du mois d'août. Quel a été votre parcours auparavant ?**

Mon parcours est assez atypique. Après des débuts dans l'hôtellerie, j'ai repris mes études pour devenir aide-soignante. J'ai poursuivi mon cursus en obtenant mon diplôme d'infirmière à l'âge de 40 ans, il y a 9 ans. Et depuis 2017, j'exerce en tant que directrice de crèche.

### Dans quelles crèches avez-vous œuvré avant ?

De 2017 à 2021, je dirigeais des crèches pour des collectivités de Val Vanoise. De 2021 à 2025, j'ai géré, pour le compte d'une communauté de communes, une crèche de taille identique à celle de Groisy, située à Valleiry.

### Qu'est-ce qui vous a amenée à Groisy ?

En premier lieu, je voulais me rapprocher de mon lieu de résidence, à Annecy. Le projet associatif des Groisy'Loups a fini de me convaincre. Je ne souhaitais pas travailler pour une crèche appartenant à un gros groupe. Le modèle des Groisy'Loups m'a tout de suite plu.

### Qu'est ce qui diffère d'une autre crèche ?

Il s'agit d'une crèche associative à gestion parentale, et cela change tout ! Il y a une vraie proximité avec les familles et d'ailleurs, le bureau me soutient énormément

dans les tâches qui sont nouvelles pour moi.

### Pouvez-vous nous présenter les Groisy'Loups ?

Nous accueillons 45 enfants à la journée, de 7 h 30 à 18 heures, ce qui représente 73 enfants en tout (et 80 familles), car tous ne viennent pas quotidiennement. Ils ont entre 10 semaines et quatre ans. Nous sommes 20 professionnels et nous avons un très bon taux d'encadrement : 4 professionnels pour 12 « petits » et 2 pour 11 « grands ». C'est mieux que ce qui est préconisé par la loi et c'est nécessaire pour le bien-être de tous. Actuellement, nous sommes complets...



### Êtes-vous satisfaite des locaux mis à disposition ?

Bien sûr ! Ils sont quasiment neufs. Nous disposons en outre d'un jardin qui nous permet, par exemple, d'organiser des siestes en extérieur quand la météo est clémente. Cela colle parfaitement au thème, « l'enfant et la nature », sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années.

### En conclusion, avez-vous quelque chose à ajouter ?

Je veux dire un mot au sujet de mon équipe, qui est très impliquée. Nous avons la chance de compter parmi nous de nombreuses compétences !

## Un Noël à l'école de Groisy

**Le mercredi 3 décembre, les enfants de l'accueil de loisirs ont vécu un moment exceptionnel placé sous le signe de la créativité et de la coopération. Ils ont en effet pu participer à une journée Kapla, une animation très attendue qui a permis à chacun de laisser libre cours à son imagination.**

Armés de centaines de petites planchettes en bois, les enfants ont collaboré pour construire une ville miniature, un train et un circuit de bille. Ce projet collectif a stimulé à la fois leur sens artistique, leur capacité à travailler ensemble et leur patience, chaque construction demandant précision et entraide.

L'ambiance était à la fois joyeuse et concentrée : les rires se mêlaient au bruit des planchettes qui s'emboîtaient, tandis que les constructions prenaient formes petit à petit. Cette journée a offert aux enfants de 3 à 11 ans un espace d'expression, mais éga-



lement l'occasion de développer leur esprit d'équipe et leur motricité fine. Une expérience enrichissante et ludique, qui restera

sans nul doute un souvenir fort pour tous les participants.

Puis, un second événement tout aussi festif s'est déroulé le vendredi 12 décembre où les familles fréquentant le périscolaire ont été invitées à un goûter de Noël organisé par les services municipaux.

Cette première édition a été au-delà des attentes du personnel tant les familles sont venues nombreuses ! C'était un vrai moment d'échanges, de partage et de convivialité !

L'équipe périscolaire peut se féliciter de la réussite de ces événements.



S

Succès éclatant



## pour Groisy en Rose

La 4<sup>ème</sup> édition de "Groisy en Rose", l'événement annuel dédié à la solidarité et à la promotion du dépistage du cancer du sein, a connu un franc succès, soulignant la force du tissu associatif et commercial local.

Béatrice Valléjo, adjointe à l'action sociale, a tenu à exprimer sa profonde gratitude aux associations, qualifiées de "moteur de la vie locale" pour leur capacité à mobiliser et à porter des messages essentiels. Les membres du CCAS ont été spécifiquement remerciés pour leur rôle central dans la solidarité communale et leur investissement concret dans l'organisation de l'événement.

Le succès de l'opération a également reposé sur la mobilisation du Conseil Municipal des Jeunes félicité pour sa participation active, ainsi que celle des services techniques et d'Ophélie CURT.

Le rassemblement a bénéficié du soutien crucial des sponsors et commerçants locaux, remerciés pour avoir offert de "magnifiques lots" pour la tombola. Ces dons ont été vus comme une démonstration concrète de soutien à la cause, renforçant la convivialité et l'attractivité de l'événement.



L'événement a été décrit comme l'incarnation de l'esprit de Groisy : une communauté chaleureuse, solidaire et déterminée". Après avoir rappelé l'importance capitale du dépistage, l'appel est lancé pour l'année prochaine, avec l'ambition de faire encore mieux.

Ont participé : Commission associative, Feel o yoga, Fillière Grimpe, Fillière tennis de table, la Groisilienne, les Groisilionnes, Ecuries de Rosay, Hand Ball Club

La Fillière, Marche en Fillière, Comité de Jumelage, Compagnie Méli-Mélo, Jeunes sapeurs-pompiers, dans ma Bulle, Confrérie de l'Ardente Épée, Repair Café, Valinor, la Bibliothèque.

L'intégralité des dons des associations correspondant à **3 834,10 €** a été reversée le 27 novembre 2025 au Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein des Savoie.

## Banque alimentaire

**Le CCAS de Groisy remercie chaleureusement l'ensemble des Groisiliens pour leur générosité exceptionnelle lors de la collecte de la Banque Alimentaire organisée les 28, 29 et 30 novembre au Carrefour Market de Groisy.**

Grâce à la mobilisation de bénévoles, de membres du CCAS et des jeunes de l'Aumônerie de Saint François de Sales, l'opération a permis de collecter, sur Groisy, 2381 kgs de produits, soit - 14% par rapport à 2024, signe d'une tension sur le pouvoir d'achats des généreux donateurs.

Le CCAS lance un appel aux bénévoles pour maintenir cette action en 2026. Contactez la mairie pour participer à cette chaîne de solidarité.



# Quand le plaisir du jeu rassemble les générations !

**Le 22 novembre, l'espace d'animation a vibré sous le signe de l'amusement pour la 3<sup>ème</sup> édition de "Groisy en Jeux".**

Organisé par le CCAS et une équipe de bénévoles, l'évènement a rassemblé une cinquantaine de participants de toutes générations autour de jeux de société.

L'ambiance était chaleureuse, animée notamment par l'équipe de bénévoles (Héloïse, Matthieu, Anne, Pascal et Anne-Marie), par Louane et Allison (ani-



matrices municipales) qui géraient l'espace dédié aux jeunes enfants.

La manifestation a bénéficié du prêt de jeux géants par la MJC de la Fillière, très appréciés du public.

Un goûter convivial, complété par les crêpes et chocolat chaud offerts par le CCAS, a marqué une pause gourmande et partagée.

Face à cet engouement, le CCAS donne déjà rendez-vous pour la 4<sup>ème</sup> édition, prévue le samedi 21 novembre 2026.

## Les ateliers numériques pour les + de 55 ans

**Les ateliers numériques sont financés par la CARSAT, animés par la conseillère numérique du CIAS du Grand Annecy et gratuits pour les participants.**

Il s'agit de 12 séances de 2 heures qui se dérouleront les mardis de 9h30 à 11h30 à la salle Antigny, à compter du 2 mars 2026.

Le but est de se familiariser ou se perfectionner avec les outils numériques : de la prise en main d'un ordinateur aux outils en passant par la gestion des mails, l'internet en quelques clics avec sa découverte, le remplissage de formulaires en ligne, la découverte des principaux sites administratifs et le numérique en toute sécurité.

**Ces ateliers numériques sont ouverts à toutes les personnes de + de 55 ans. Il suffit de s'inscrire en mairie au 04 50 68 00 01.**



# Au fil des chantiers



## Fin de chantier – Route de la Forêt

À la suite de l'effondrement d'une partie de la chaussée sur la route de la Forêt, la mairie de Groisy a engagé des travaux d'envergure afin de sécuriser durablement cet axe. Un bureau d'études spécialisé a été missionné pour diagnostiquer l'origine du sinistre et définir les solutions techniques adaptées.

Les investigations ont mis en évidence la nécessité de reprendre entièrement l'ouvrage hydraulique passant sous la chaussée, située à environ quatre mètres de profondeur. Cette intervention était indispensable pour garantir la stabilité de la route et prévenir tout nouvel affaissement.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Avet durant la période d'étiage, entre juillet et septembre 2025, afin de limiter l'impact sur le réseau hydrau-



lique et d'assurer des conditions d'intervention optimales.

Une fois l'ouvrage hydraulique réalisé et les remblais consolidés, la réfection définitive de la chaussée a été effectuée avec la mise en oeuvre de l'enrobé en octobre 2025, permettant une remise en circulation dans de bonnes conditions de sécurité.

Le coût total de cette remise en état s'élève à 106 000 € TTC. La municipalité remercie les riverains et les usagers de la route pour leur patience et leur compréhension pendant la durée du chantier.

## Aménagement du passage à niveau 55

Les travaux de sécurisation du passage à niveau arrivent à leur terme. Cet aménagement, engagé afin d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers — piétons, cyclistes et automobilistes — a permis de renforcer la lisibilité et la maîtrise des circulations à cet endroit sensible.

À ce jour, l'essentiel des travaux communaux est réalisé. Il reste encore à procéder au déplacement de la barrière du passage à niveau par la SNCF, dernière étape nécessaire pour finaliser complètement le dispositif (alignement des trottoirs et reprise des enrobés). Par ailleurs, la pose de la signalétique verticale indiquant la limitation de vitesse à 30 km/h est achevée, conformément au nouveau plan de circulation.

Suite aux nombreuses demandes formulées par les administrés, et bien que la réglementation autorise la traversée des piétons à n'importe quel endroit au sein d'une zone 30, la commune a fait le choix de matérialiser un passage piéton. Cette décision vise à améliorer la visibilité des traversées, à renforcer la sécurité des piétons et à sensibiliser les automobilistes à la vigilance accrue requise dans ce secteur.

Une zone de livraison a été matérialisée pour évi-



ter des stationnements impromptus. La municipalité remercie les habitants pour leur patience durant la phase de travaux et invite chacun à respecter la signalisation mise en place pour garantir la sécurité de tous.

Le coût global des travaux est de 1 170 000 € TTC financé par l'État, le Département et la Commune.

## Viabilité hivernale

Chaque hiver, la commune met en place un dispositif de viabilité hivernale afin d'assurer la sécurité des déplacements et de maintenir l'accessibilité du réseau routier communal.

Le déneigement de la voirie est confié à des prestataires extérieurs qui interviennent sur trois circuits distincts. Chacun de ces circuits peut nécessiter entre 4 et 5 heures d'intervention, en fonction de l'intensité et de la durée des chutes de neige.

Un ordre de priorité est strictement établi selon le classement de la voirie communale. Il est important de rappeler que la neige tombant au petit matin est souvent plus pénalisante pour vos (nos) déplacements quotidiens que celle tombée durant la nuit, car les interventions ne peuvent pas toujours précéder l'ensemble des trajets domicile-travail ou scolaires.

### Les différents axes de déneigement

- **Axes prioritaires** : circuits du ramassage scolaire sur les voies communales, afin de garantir la sécurité des élèves et le maintien du service.
- **Axes secondaires** : autres voies communales ainsi que les impasses.
- **Axes tertiaires** : chemins ruraux et voies privées



ouvertes à la circulation publique, traités en dernier en fonction des conditions météorologiques et des moyens disponibles.

Lors des opérations de déneigement, il peut subsister un bourrelet de neige en bordure de la chaussée. Ce phénomène est fréquent et parfois source d'incompréhension. Les conducteurs d'engins s'efforcent de les limiter au maximum, mais sur certaines portions, notamment en ligne droite, il est techniquement impossible de les supprimer.

La commune remercie l'ensemble des habitants pour leur compréhension et leur patience, et rappelle l'importance d'adapter sa conduite et ses déplacements aux conditions hivernales.

## Déjections canines dans les champs et espaces publics

Longtemps considérées comme naturelles et sans danger, les déjections canines perturbent en réalité les écosystèmes en provoquant une sur-fertilisation des sols. Ce déséquilibre favorise la prolifération de certaines espèces végétales au détriment d'autres, entraînant un appauvrissement de la biodiversité.

Lorsqu'ils font leurs besoins, les chiens rejettent de l'azote et du phosphore, deux nutriments qui enrichissent excessivement les sols. Cette concentration anormale favorise notamment des espèces invasives comme les orties, qui prennent le dessus et chassent des plantes plus fragiles.

Les déjections canines posent davantage de problèmes que celles des animaux sauvages ou d'élevage, en raison de l'alimentation très riche en protéines des chiens.

Les bactéries pathogènes peuvent être ingérées par les animaux d'élevage (vaches laitières) et entraîner des contaminations à l'homme (produits



laitiers). Certains massifs ont d'ailleurs lancé des campagnes de sensibilisation. Dans les Bauges, par exemple, des pancartes montrent une vache malade accompagnée du message :

*« Ne laissez pas votre chien errer et nous contaminer... la campagne, c'est le respect ! »*

De plus les déjections canines engendrent des contraintes d'entretien des massifs paysagers et des espaces publics.

Lors de vos promenades en milieu rural ou citadin, adoptez les bons réflexes (sacs à crotte de chien) et restez vigilants avec vos chiens.

# Fromagerie de Fontaine-Vive : les dysfonctionnements ont été pris en compte

*Régulièrement montrée du doigt pour des problèmes de rejets dans le ruisseau de Bossy, la Fromagerie de Fontaine-Vive travaille pour améliorer la situation.*

La fromagerie de Fontaine-Vive regroupe sept coopérateurs, présidés par Jacques Vuillet. Tous les jours, ces agriculteurs y amènent le lait de leurs vaches afin que le fromager et son équipe, employés de la société Schmidhauser, le transforment en abondance, raclette et autres spécialités. Pour des questions de rentabilité de l'atelier, Schmidhauser amène aussi du lait de l'extérieur, provenant de quatre à cinq producteurs. Il en est ainsi depuis 2014, date à laquelle le fromager-affineur a repris la fruitière en gestion indirecte.

A l'époque, l'atelier n'était pas très en forme du point de vue financier, mais les coopérateurs avaient la ferme intention de le faire perdurer. La solution apportée par Schmidhauser leur a permis de poursuivre et de pérenniser leur activité.

En revanche, l'outil de fabrication, à la limite de la vétusté, avait besoin d'un sérieux coup de jeune. En 2020, les coopérateurs commencent à y faire des travaux pour que le fromager puisse traiter un volume de lait plus important. De 5 000 à 6 000 litres de lait par jour, la fruitière passe à environ



15 000 litres. 800 000 euros sont investis dans l'outil de production et dans la station d'épuration attenante, malheureusement sous-dimensionnée pour un tel litrage. Conséquence : régulièrement, des rejets laiteux ont été constatés dans le ruisseau de Bossy. Jusqu'à ce qu'il y ait dépôt de plainte et condamnation de Schmidhauser, le 9 décembre dernier, par le Tribunal correctionnel d'Annecy (à 50 000 € d'amende, dont 25 000 € avec sursis, pour « pollution du milieu aquatique » et au versement, aux parties civiles, de 16 500 € et 6 000 €). Jugement duquel Schmidhauser a d'ores et déjà fait appel.

Aujourd'hui, le fromager a mis tout un panel d'actions en place pour limiter ces rejets intempestifs. Il a notamment réduit de manière conséquente le volume d'eaux sales à traiter par la station. Cette dernière est en outre contrôlée tous les jours par un responsable. Des alertes automatiques ont également été mises en place en cas de dysfonctionnement. Et un travail est par ailleurs en cours pour redimensionner cette station d'épuration et éventuellement y adjoindre un bassin de décantation.

Un volontarisme souligné par Henri Chaumontet, pour qui « *le maintien de cette fromagerie est important tant pour la vie de la commune que pour le monde agricole* ».



# Étang de la Fruitière : le projet de restauration en bonne voie

*Les travaux de réhabilitation de l'étang de Mercanton, ou étang de la Fruitière, devraient débuter en 2026.*

L'étang de Mercanton, situé à proximité de la fruitière, devraient bientôt retrouver son fonctionnement hydraulique naturel. C'est en tout cas l'objectif de la commune de Groisy et du Syndicat de rivières Les Usses (Syr'Usses), qui vont lancer un appel d'offres de maîtrise d'œuvre en début d'année pour effectuer les travaux dans la foulée.

Propriété du Syr'Usses depuis 2025 (la commune de Groisy a simplement acquis un périmètre de préservation tout autour), l'étang, d'une superficie de 2,5 hectares, souffre actuellement de la présence d'un remblai, évalué à 11 110 mètres cubes, qui joue le rôle de barrière hydraulique aux écoulements. L'objectif majeur est donc de le restaurer d'un point de vue hydraulique, en enlevant la totalité de ce remblai et en décompactant les terrains sous-jacents.

Une opération qui permettra de réhabiliter la faune et la flore, mais aussi de créer un bassin d'orage. L'espace, rendu à la nature, sera également aménagé pour devenir un lieu de découverte du milieu.



Après plus de dix ans d'atermoiements dus aux réformes successives qui ont touché les collectivités, l'étang de Mercanton va enfin pouvoir pleinement jouer son rôle !

**Grand Annecy AGGLOMÉRATION** **EN PACTE POUR LE CLIMAT**

**ILS L'ONT FAIT !  
ILS L'ONT QUITTÉ !**

**ILS ONT REMPLACÉ LEUR CHAUDIÈRE AU FIoul**

**POURQUOI PAS VOUS ?**

**JUSQU'à 50% DU RESTE À CHARGE FINANCIÉ**

**L'AGGLO VOUS ACCOMPAGNE**  
\*POUR LES 50 PREMIERS DOSSIERS

**J'éco rénove mon logement**



# Échanges autour du futur collisionneur du Cern



*Une permanence de scientifiques du Cern a permis aux Groisiliens de poser toutes les questions qu'ils se posent sur ce projet.*

Le 15 octobre a eu lieu une réunion d'information-permanence du public sur le futur collisionneur circulaire du Cern (FCC) à l'Espace d'animation, en présence de spécialistes du Cern.

Une centaine de personnes se sont déplacées, venues tant de Groisy que des communes alentour.

Différents sujets ont été abordés et des préoccupations récurrentes sont apparues. Les questions les plus fréquentes ont concerné la gestion des matériaux d'excavation (quantités, stockage, traitement, élimination), la stabilité des sols et la sismicité de la région, ainsi que les impacts potentiels sur les nappes phréatiques et la consommation d'eau.

Plusieurs habitants se sont également interrogés sur la

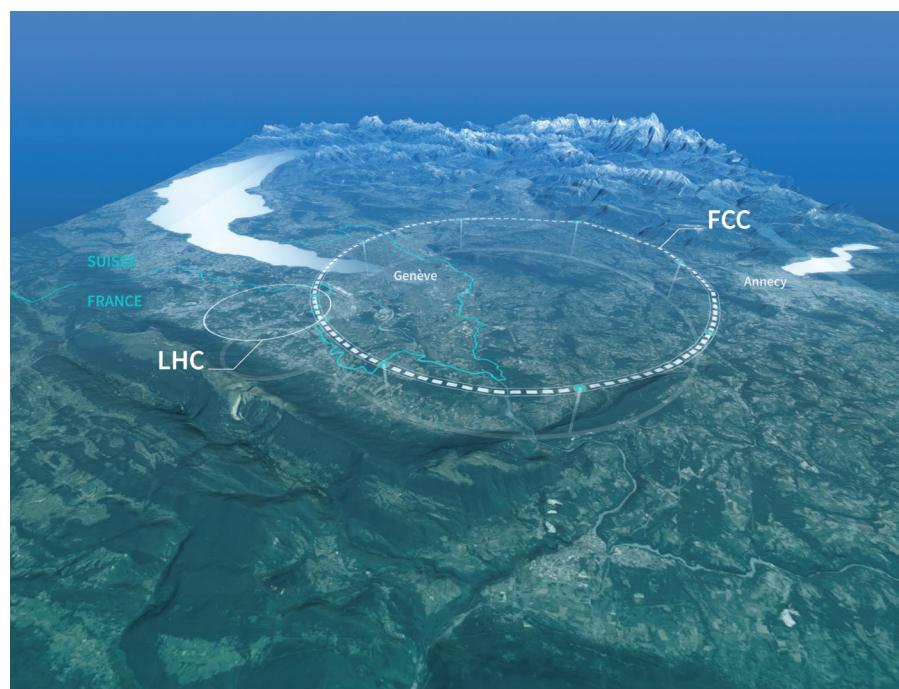


consommation électrique du futur accélérateur, les nuisances pendant la phase de chantier (trafic, vibrations, bruit) et les

mesures de protection de la biodiversité.

Certains ont exprimé des interrogations concernant la radioactivité, l'empreinte carbone du projet et les méthodes de décision et de financement. D'autres ont cherché à mieux comprendre les fondements scientifiques du FCC : pourquoi un anneau circulaire de cette taille, et quels bénéfices concrets en attendre.

Malgré quelques débats animés, les échanges sont restés respectueux, et un consensus s'est dégagé sur l'importance de ce type de dialogue public, permettant à chacun d'obtenir des réponses et de mieux comprendre les enjeux du projet.



# GROISY

## COMMUNICATION & CULTURE



# Concours photo 2025 : une édition riche en regards et en créativité

La commune de Groisy a clôturé le concours photo "Groisy sous tous les angles" le 31 août 2025, avec une remise des prix organisée le 18 octobre à la bibliothèque municipale. Cette édition a rassemblé des photographes amateurs de tous âges, passionnés par la mise en lumière du territoire groisilien.

## Deux lauréats récompensés

Le jury, composé de Serge Bocquet, des bénévoles de la bibliothèque et des membres de la commission Culture et Communication, a distingué deux participants pour la qualité artistique de leurs clichés.

• **Premier prix : Maxime Béranger**, pour sa photo *Chacun son goûter*. Un instant tendre saisi sur la route de Saint-Hilaire qui a séduit le jury par sa spontanéité et sa composition soignée.

• **Deuxième prix : Claire Trouboul**, pour *Douceurs du soir*. Une photographie capturant la lumière chaude d'un crépuscule depuis la cour de l'école. Une atmosphère douce et poétique qui a su toucher les membres du jury (photo ci-contre).

Ces deux œuvres ont été mises en avant lors de la cérémonie.

## Des participants aux regards variés

Le concours a réuni 16 photographies, témoignant de la diversité des lieux, des saisons et des sensibilités artistiques présentes à Groisy. Parmi les participants, on retrouve :

**Sylvain Barthe** - Avec plusieurs clichés mettant en valeur la flore du territoire, comme *Orchis de Fuchs hyperchrome*, *Ophrys mouche* ou encore *L'iris a bonne mine*, Sylvain a proposé des images naturelles délicates, capturant les détails botaniques de notre environnement local.

**Catherine Mottet** - Elle a présenté des photos au style graphique, dont *Entre gare et horizon* et *Léman Express* près du passage à niveau, ainsi que *Ange*, une image plus symbolique prise sous la mairie.

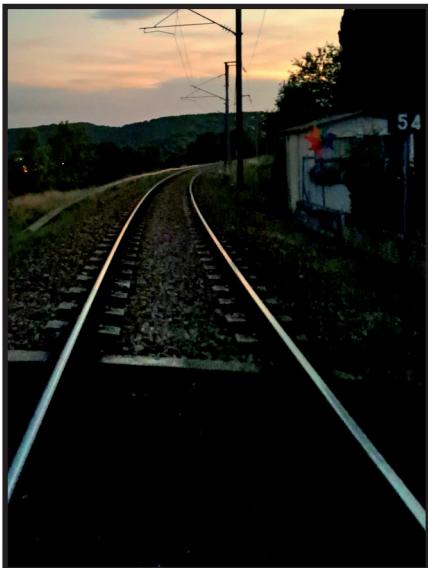
**Maxime Béranger** - En plus de sa photo primée, Maxime a également proposé *Attention piétons* et *Conflit de voisinage*, prises route de Saint-Hilaire. Un ensemble qui témoigne de son intérêt pour les scènes du quotidien et les instants inattendus.



**Denis Maugain** - Très attaché au patrimoine local, Denis a soumis des clichés réalisés au Château de Boisy, notamment *Mémoire de Groisy ou encore Groisy*, côté paranormal, jouant avec l'atmosphère du lieu.

**Anaïs Duret** - Anaïs a présenté trois photos capturant des scènes du quotidien : *Prendre de la hauteur* permet plus de douceur (bois des Pesses), *Toujours vers le haut école*, élémentaire et *Comme un petit air de Japon à Groisy* (parvis de l'école), chacune offrant un regard sensible sur des lieux familiers de la commune. – dévoilent une sensibilité tournée vers les paysages, les perspectives et les jeux de lumière.

**Claire Trouboul** - Sa photo *Douceurs du soir*, récompensée, a été complétée par une sélection qui témoigne de son regard attentif sur les instants simples du quotidien.



**Entre gare et horizon,**  
Catherine MOTTET



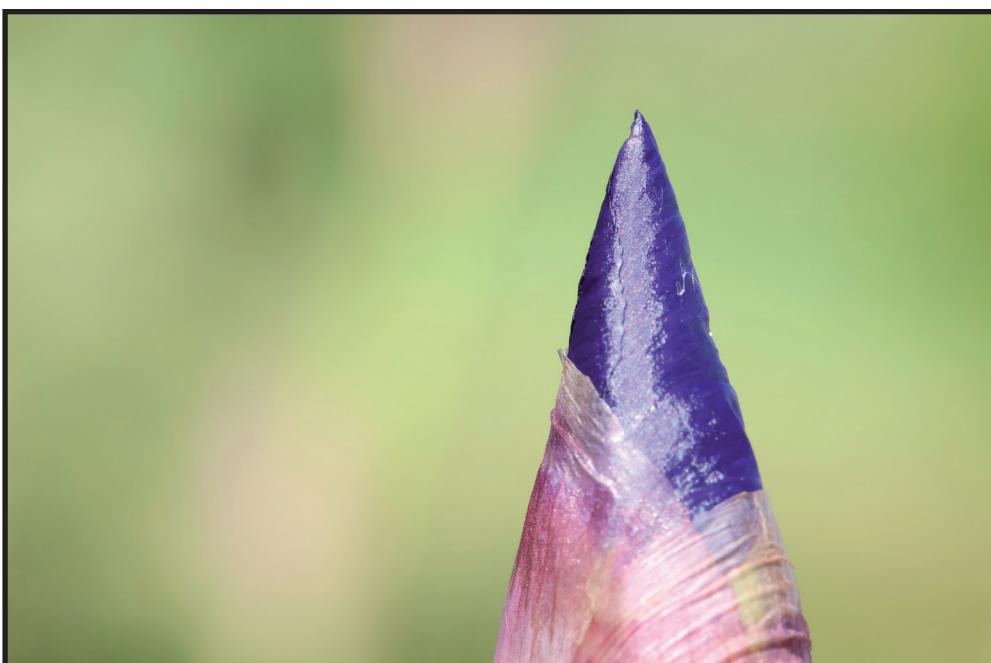
**Toujours vers le haut, école élémentaire,** Anaïs DURET



**L'esprit de Boisy,** Denis MAUGAIN



**Chacun son goûter,**  
Maxime BERANGER



## Un rendez-vous culturel appelé à durer

Face à l'intérêt des participants et à la qualité des contributions, l'événement a vocation à être renouvelé. Il constitue désormais un rendez-vous apprécié de tous ceux qui souhaitent partager leur vision de Groisy à travers la photographie.

**L'iris a bonne mine,**  
Sylvain BARTHE



**Douceurs du soir,** Claire TROUBOUL



**Orchis de Fuchs hyperchrome,**  
Sylvain BARTHE



**Mémoire de Groisy,** Denis MAUGAIN



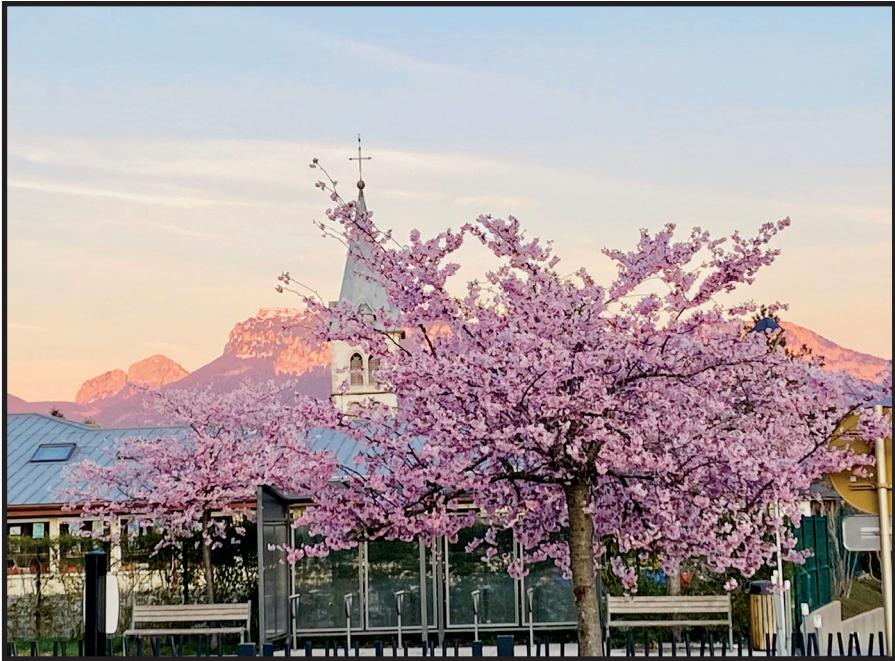
**Attention piétons,**  
Maxime BERANGER



**Ophrys mouche,**  
Sylvain BARTHE



**Prendre de la hauteur permet plus de douceur, bois des Pesses,** Anaïs DURET



*Comme un petit air de Japon à Groisy, parvis de l'école,* Anaïs DURET



*Leman Express,*  
Catherine MOTTET



*Conflit de voisinage,* Maxime BERANGER



*Ange,*  
Catherine MOTTET

**Pour ne rien manquer de l'actualité, des évènements ou des infos pratiques, restez connectés**



**@groisy**

Suivez-nous pour des actus en temps réel, des photos, des rappels d'événements et des alertes importantes.

**www.groisy.fr**

Infos pratiques, démarches en ligne, vie municipale... Le site centralise tout ce qu'il faut savoir.

**CITYALL**

CityAll : "Groisy" Téléchargez l'appli CityAll et recevez directement sur votre téléphone les infos urgentes ou utiles de la commune.



*Groisy, côté paranormal,*  
Denis MAUGAIN

## Bibliothèque

# Ça bouge à la bibliothèque

Encore de nombreux événements ont pu ravir petits et grands en ce troisième trimestre 2025.

La mise en place d'un partenariat avec l'EHPAD permet chaque mois aux résidents de voir les bénévoles venir jouer avec eux un mercredi après-midi et certains d'entre eux se déplacent à la bibliothèque pour que leur soit lu de belles histoires à voix haute.

La bibliothèque a de nouveau participé à Groisy en Rose. Les événements incontournables comme Halloween Party et la matinée contes "En attendant Noël" qui ont de nouveau accueilli nombre d'entre vous.

Et cette année une nouveauté avec l'animation du premier atelier Tricot & Crochet qui a rencontré un franc succès. Le redémarrage de Livr'Evasion avec une dizaine d'enfants inscrits et motivés, âgés entre 8 et 10 ans, pour cette première séance.

En ce troisième trimestre avait aussi lieu le dernier atelier d'écriture et le dernier club de lecture pour cette année.

Les ateliers d'écriture reprendront à partir de février 2026. Quant au club de lecture, il se transforme en Ronde de Lecture. Le principe : un groupe de lectrices et de lecteurs inscrit au préalable auprès de la bibliothèque, achète chacun un livre paru un 2025 qu'ils n'ont pas lu, une fois la lecture finie le livre est déposé en transit à la bibliothèque et il est échangé avec un livre d'un autre membre du groupe.

### Quelques nouveautés à retrouver à la bibliothèque



**Il ne faut pas toucher un ours polaire,**  
Stuart LYNCH  
Album jeunesse

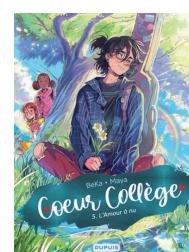


**La saga du Môle,**  
Cyrielle VEYRAT  
Roman adulte



**Brûme T.04,**  
Jérôme PELISSIER /  
Carine HINDER  
BD jeunesse

**Ces questions que tout le monde se pose,**  
Maud ANKAOUA  
Documentaire Adulte



**Cœur collège T.05,**  
Béka / Maya  
BD ado



**Ulis,**  
Fabien TOULME  
BD adulte



Le groupe se rencontrera une fois en mars pour faire connaissance et une fois à la fin de l'année pour échanger autour de ces lectures.

**Pour l'atelier d'écriture et / ou la ronde des livres, renseignements et inscriptions auprès de la bibliothèque au 04 50 68 09 49 ou par mail**

[bibliothque@groisy.org](mailto:bibliothque@groisy.org)

**GroisyBiblio**

**livr\_et\_vous\_bibliogroisy**

# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : voté, mais pas par le maire de Groisy !

*Jeudi 18 décembre, les élus du conseil communautaire ont approuvé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal malgré l'opposition du maire de Groisy et de 13 autres élus.*

C'est un pavé de 13 000 pages qui donne les grandes lignes en termes d'aménagement du territoire pour les quinze ans à venir. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal habitat, mobilités, bioclimatique (PLUI-hmb) a été voté le 18 décembre par le conseil communautaire, par 71 voix pour, 14 contre et 8 abstentions.

## Objectif : zéro artificialisation nette

L'objectif principal de ce document est de limiter l'emprise sur les terres agricoles et de tendre au « Zéro Artificialisation Nette » (Zan). Jusqu'en 2040, « seuls »

240 hectares de ces terres seront ponctionnés. Ce qui ne permettra que la construction de 1 400 nouveaux logements par an, contre 1 900 aujourd'hui. Sur ces 1 400, 66 % devront être du logement aidé à Annecy et plus de 50 % dans des communes plus petites soumises au rattrapage imposé par l'État dans le cadre de la loi SRU.

C'est là que le bât blesse pour de nombreux élus, à commencer par le maire de Groisy. Dans son intervention, le maire Henri Chaumontet a tout d'abord rappelé que si Groisy doit appliquer la loi SRU, c'est seulement depuis

son rattachement à Grand Annecy. Il faisait ensuite remarquer que des disparités existent entre les communes soumises à cette loi : « *Le pourcentage de Logements Locatifs Sociaux (LLS) proposé varie de 38 % à 66 %, et Groisy est la plus imposée des communes hors Annecy ville nouvelle, avec 58 %* ».

## Des dépenses supplémentaires pour la commune

Au premier janvier dernier, Groisy comptait 190 LLS, soit 10,1 % de son parc de logements. « *C'est le taux le plus élevé parmi les collectivités de l'ancien pays de*

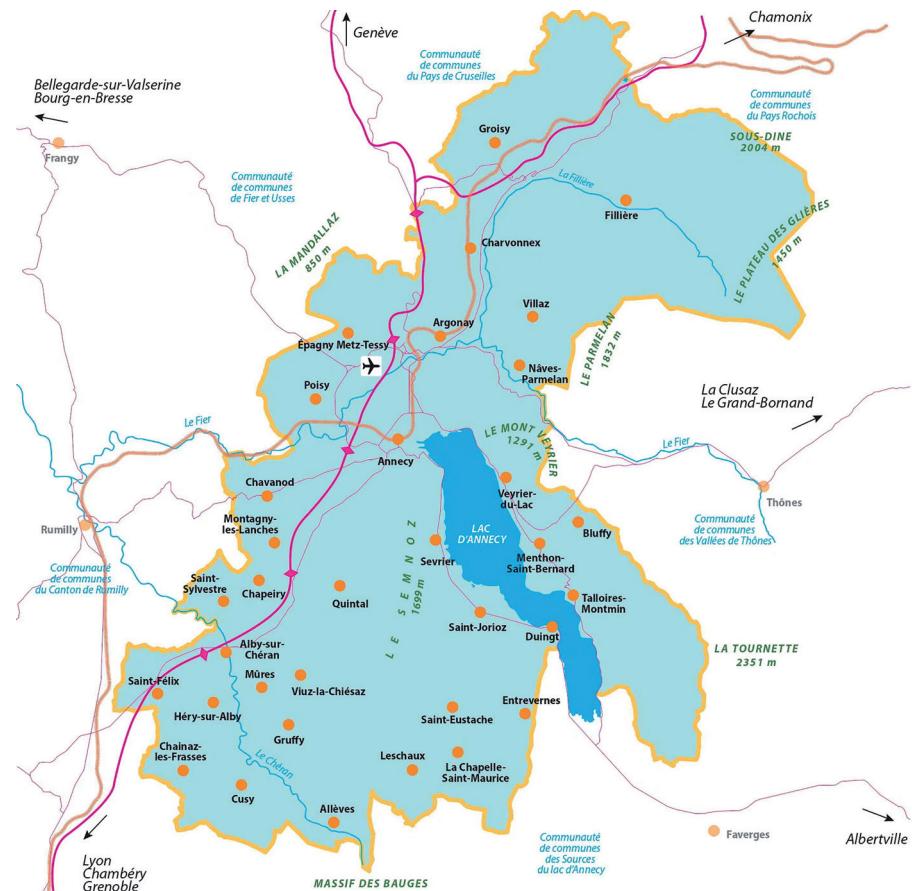


Fillière », notait-il. Groisy a par ailleurs beaucoup misé sur le logement intermédiaire, qui représente 3,5 % de son parc, mais qui n'est pas pris en compte par la loi SRU.

La production de logements sociaux, qui bénéficie d'exonérations sur la taxe d'aménagement et la taxe foncière a par ailleurs, comme le précisait Henri Chaumontet, « une incidence négative et significative sur les recettes de la Commune, alors qu'elle amène une population avec un pourcentage d'enfants plus élevé. Cela engendre des dépenses supplémentaires en termes d'équipements scolaires, sportifs et culturels et de prestations sociales, notamment au niveau de la restauration scolaire ».

« Au surplus, ajoutait-il, toujours sous l'aspect financier, il est à rappeler que la création de la Commune nouvelle de Fillière a eu pour conséquence la perte de la part centre bourg de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) pour la Commune de Groisy. »

Le premier magistrat de Groisy indiquait également que, du fait de sa centralité, la commune supporte seule de nombreux équi-

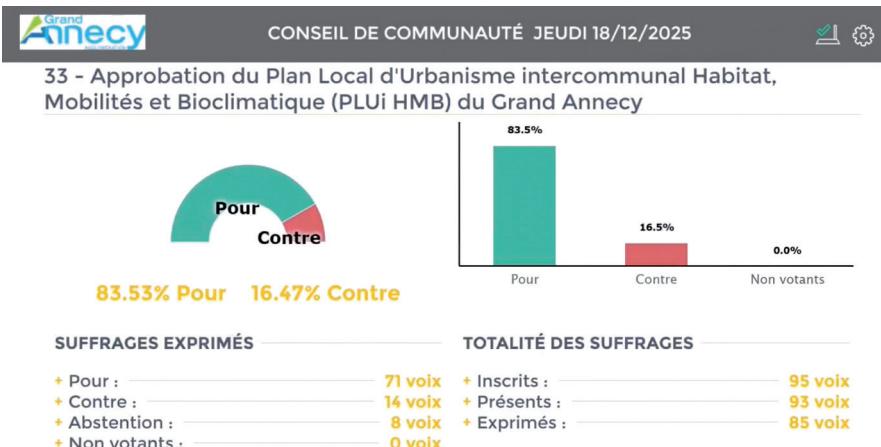


gements culturels et sportifs qui profitent pourtant à l'ensemble de la population des communes alentours.

## Un vote négatif justifié

En conclusion, Henri Chaumontet se voulait clair pour expliquer son

vote contre : « La proposition d'un taux de 58 % de logements sociaux est, pour la Commune de Groisy, injuste par rapport aux autres communes ; elle est en inadéquation avec son contexte, et concrètement, inatteignable financièrement ». Elle est aussi, selon lui, « hors de portée de la collectivité, financièrement et sociologiquement en contradiction avec nos principes affichés de mixité sociale ».



## Quatorze votes contre

Treize autres élus ont voté contre le PLUi-hmb.

Il s'agit des maires de : Chapeiry, Gruffy, Chainaz-les-Frasses, Menthon-Saint-Bernard, Argonay, Veyrier-du-Lac, Cusy, et six élus d'Annecy.

## Cérémonie

# Les derniers vœux du Maire, Henri Chaumontet

Ce vendredi 9 janvier, c'est dans une ambiance sereine et chaleureuse que le Maire Henri Chaumontet a accueilli une assistance nombreuse pour ses derniers vœux à la population, au côté de François Excoffier, Conseiller Départemental, Vincent Delivet, Directeur du CHANGE et Directeur par intérim de l'EHPAD « Salève-Glières », de Charlotte Boettner, Maire de Villy-le-Pelloux et de Slavica Nikolic, Directrice Générale des Services de la Commune de Groisy.

Après avoir exposé un bref tour d'horizon des faits marquants de l'année écoulée et présenté les perspectives de l'année à venir, Monsieur le Maire s'est attaché à évoquer l'échéance de mars prochain pour le renouvellement de l'équipe municipale. Confirmant sa décision de vouloir passer le relais à de nouvelles énergies, à de nouvelles idées et à une nouvelle génération pour porter l'avenir de la Commune de Groisy, il a exprimé sa gratitude pour la confiance qui lui a été accordée pendant toutes ses années soulignant que « **servir sa commune est un honneur qui ne se mesure pas !** ».

Après avoir exprimé des vœux emprunts de bienveillance à ses chères Groisiliennes et chers Groisiliens, la parole a été donnée à François Excoffier, Conseiller départemental du canton qui a tenu à saluer l'engagement, la présence assidue, la détermination du Maire à mettre en œuvre des projets. Il a également souligné sa ténacité face à la complexité des dossiers et aux diverses entraves.

La parole a ensuite été donnée à Vincent Delivet et Charlotte Boettner qui ont abondé en ce sens.

S'en est suivie une intervention souhaitée par le Maire, et particulièrement appréciée par l'assemblée, sur la



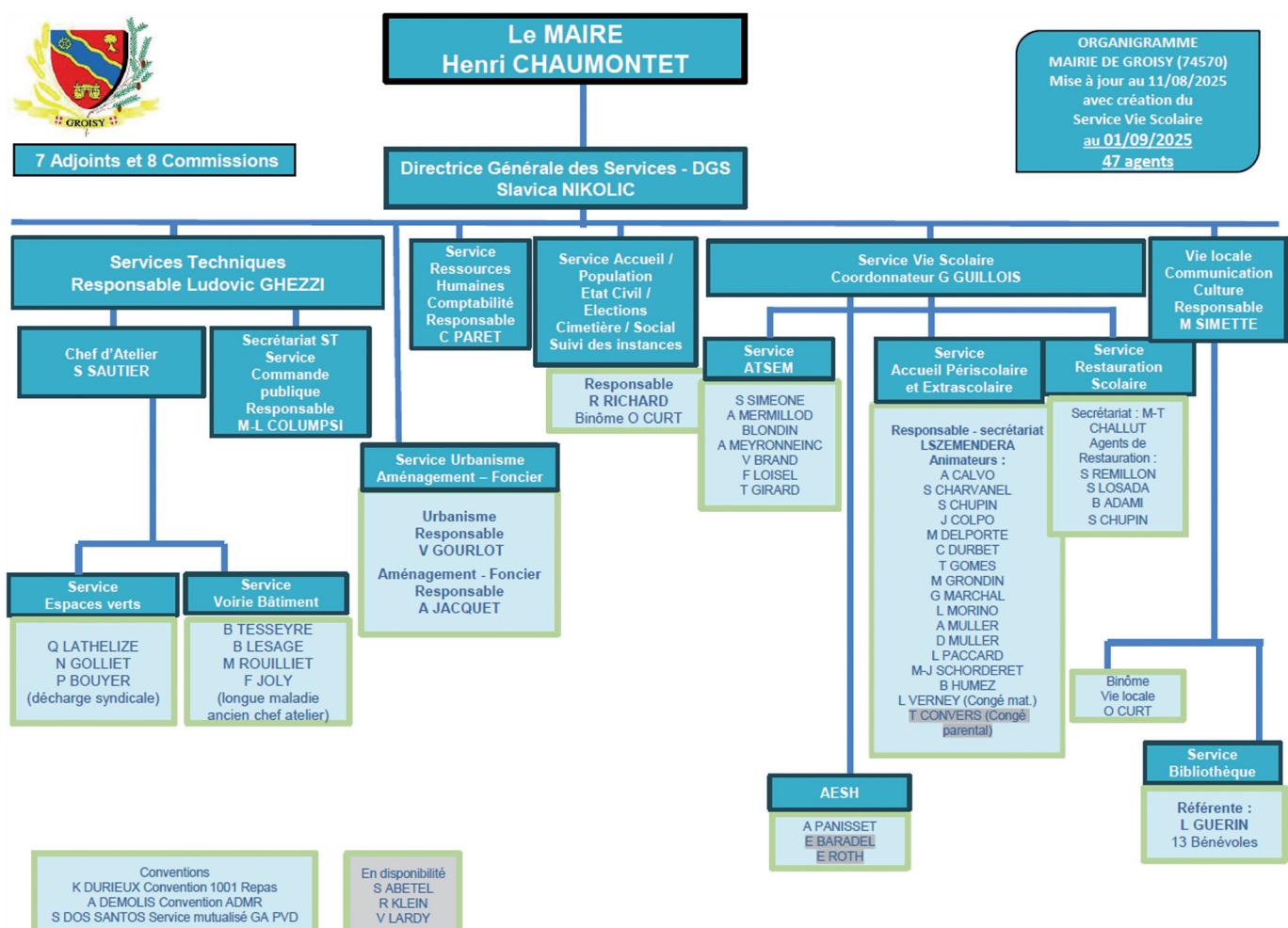
présentation des Services Communaux par Slavica Nikolic, Directrice Générale des Services, assistée de Ludovic Ghezzi Responsable des Services Techniques.

En effet, pour le Maire, les Services ne sont pas seulement les exécutants des décisions du Conseil municipal, ils sont aussi leurs conseillers, parce qu'ils détiennent leur part de connaissances ainsi que l'historique des sujets, et, en situation de renouvellement de municipalité, comme c'est le cas cette année, ils assurent la continuité.

La soirée s'est terminée par une présentation des trois cessions de Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et par une aubade de l'Avenir Musical des Glières.



Les effectifs de la Collectivité avoisinent cinquante personnes, depuis l'intégration du Centre de Loisirs, et les Services Communaux se présentent selon l'organigramme suivant :



# Les P'tits Brûlins brûlent les planches !



Les 24 et 25 mai 2025, la salle Paroissiale de Groisy a été le théâtre de deux après-midis et soirées exceptionnelles placées sous le signe du rire et de la créativité. L'association théâtrale Les P'tits Brulins a présenté ses spectacles de fin d'année, marquant ainsi la fin d'une saison pour les jeunes et adultes comédiens de la troupe.

Dès la première séance, les trois groupes d'enfants ont captivé le public avec leur spectacle *Disparition d'un conte au musée !*, une aventure palpitante en trois parties. Entre enquête policière au sein d'une troupe de théâtre, tableaux animés dans un musée et casting de princes, les jeunes acteurs ont su mêler humour et suspense. Les enfants, soutenus par leurs familles et amis, ont brillamment incarné leurs rôles, démontrant tout leur talent et leur investissement sur l'année écoulée.

La deuxième séance a vu les adolescents prendre la scène avec une série de sketchs dépeignant les moyens de communication omniprésents dans notre quotidien. Un hommage à la société moderne, où le tout numérique et les échanges instantanés dictent notre rythme de vie. Ce fut un spectacle rempli de références actuelles, avec un humour décalé montrant l'absurdité de nos vies, qui n'a pas manqué de faire éclater de rire un public conquis.

Enfin, pour clôturer cette belle soirée, le groupe adulte a présenté *Métro, Boulot, Barjot !*, une pièce créée sur mesure par Jean-Marc Patron. Avec un regard lucide et une bonne touche de comédie, la



pièce abordait les petites galères de la vie en entreprise, les transports en commun et les relations entre collègues.

Une buvette accueillait les spectateurs, créant un espace de convivialité et d'échanges. L'occasion pour petits et grands de discuter, de partager leur enthousiasme.

Ces représentations ont été un véritable succès et ont mis en lumière le travail et l'engagement des comédiens, qu'ils soient enfants, adolescents ou adultes. L'association Les P'tits Brulins continue de grandir et de proposer des moments de théâtre accessibles à tous, contribuant ainsi à la culture locale et à la cohésion sociale.

Pour en savoir plus et suivre nos aventures théâtrales, rendez-vous sur notre site : [www.ptitsbrulins.com](http://www.ptitsbrulins.com)

## Les futures représentations des P'tits Brûlins

**Samedi 30 et dimanche 31 mai** - Salle Paroissiale de Groisy

**Le samedi 6 juin** - Représentation dans l'amphithéâtre Sainte Marie du lycée Sainte Famille à La Roche-sur-Foron.





# Marche en Fillière trace son chemin

L'association Marche en Fillière (MEF), club de marche, randonnée pédestre et marche nordique, a été créée en janvier 2006 et est affiliée à la FFRandonnée. Domiciliée à Fillière, elle a pour vocation de développer la randonnée sous toutes ses formes – sportive, loisir et santé – tout en favorisant la découverte du patrimoine naturel et culturel, la préservation de l'environnement et la promotion des itinéraires pédestres.

Ses valeurs fondamentales sont la convivialité et la découverte. L'association est forte de 213 adhérents, principalement issus de Fillière, Villaz, Groisy et du bassin annécien ; tout en restant ouverte à toute personne souhaitant pratiquer la marche et la randonnée.

Le club propose une offre riche et diversifiée : randonnées à la journée, demi-journée ou petite journée, marches douces et Rando Santé, marches modérées, randonnées raquettes en hiver, marche nordique (3 à 4 séances hebdomadaires), bâton dynamique (Bungy Pump), ainsi que la découverte de nouvelles pratiques comme la marche afghane. Des séjours d'une semaine complètent cette programmation.

Lors de sa dernière saison, le club a organisé 146 sorties randonnée, 142 séances de marche nordique et bâton dynamique, ainsi que 5 séjours, illustrant son dynamisme et l'engagement de ses bénévoles. La saison 2024-2025 se distingue également par un fort investissement dans la formation et la sécurité : tous les encadrants sont titulaires du brevet de secourisme (PSC), un nouvel animateur fédéral de marche nordique a été formé et une formation spécifique des serre-filres a été mise en place.

Le club, labellisé Rando Santé par la FFRandonnée depuis 2021, propose une sortie mensuelle dédiée à la pratique adaptée et au maintien ou à la reprise d'une activité physique en douceur.

## Une forte implication locale

MEF s'inscrit activement dans la vie locale et associative à travers de nombreuses animations ouvertes au public (forums des associations, marches solidaires Octobre Rose, Trail des Glières, journées locales) et des animations conviviales pour ses adhérents. Le club participe également à des actions fédérales majeures telles que le balisage et la numérisation des sentiers (GR5, massif des Glières, bords de l'Arve) et la mise à jour du topo-guide des Glières.



## 2026 : une année riche en projets

Les projets 2026, année de son 20<sup>ème</sup> anniversaire, s'annoncent particulièrement riches : poursuite et diversification des programmes de randonnées et de marche nordique, développement des séances régulières de bâton dynamique et de marche afghane, sorties associant randonnée et restauration, reconduction des actions citoyennes et solidaires, participation aux forums associatifs sur plusieurs communes et renforcement de l'implication du club dans le balisage et la numérisation des sentiers en lien avec la FFRandonnée.

Plusieurs animations exceptionnelles viendront également marquer les 20 ans du club.

Comme chaque année, MEF permettra également à de nouveaux publics de découvrir ses activités grâce à trois séances d'essai gratuites.

**Toutes les informations et le programme détaillé sont disponibles sur : [www.mef74.fr](http://www.mef74.fr)**



## Union Nationale des Combattants : Michel Cartigny et Guy Biollay à l'honneur

**Lors du repas du 11 novembre organisé par l'Union Nationale des combattants Groisy (UNC)**  
Une centaine de personnes se sont réunies dans une ambiance conviviale. A cette occasion deux adhérents très investis dans l'association ont été distingués pour leur engagement Guy Biollay, 76 ans membre du Conseil d'Administration depuis plus de 15 ans a reçu la médaille du mérite vermeil de l'UNC.

Michel Cartigny, 72 ans, également très impliqué a lui aussi été décoré de la médaille du mérite vermeil.

Michel membre du conseil d'administration et trésorier depuis plusieurs années et aussi un porte-drapeau assidu lors des cérémonies commémoratives, il contribue largement au bon fonctionnement de la section.

Leur dévouement a été chaleureusement salué par de longs applaudissements de l'assemblée.



## Les "mamies aux doigts d'or" tricotent pour les Restos du Cœur

**Les membres du Club de l'Harmonie ont remis une centaine de layettes aux Restos du Cœur. Un travail remarquable qui représente plus de 1 000 heures de patience et de minutie.**

Le mercredi 22 octobre, les bénévoles des Restos du Cœur sont venus récupérer ces vêtements pour nouveau-nés. Depuis le début de l'année, une quinzaine de tricoteuses, affectueusement surnommées « les mamies aux doigts d'or », s'activent pour confectionner brassières, bonnets, gants, chaussons, bavoirs, couvertures, et bien d'autres créations.



Ces magnifiques réalisations viendront compléter les paquets de naissance offerts aux futures mamans inscrites aux Restos du Cœur. Un bel élan de solidarité et de partage qui illustre parfaitement l'esprit du club.

Le Club de l'Harmonie compte aujourd'hui 86 adhérents, dont 9 nouveaux depuis le forum des associations. Les membres se réu-

nissent deux mercredis par mois à l'Espace Animation. À chaque séance, une cinquantaine d'entre eux répondent présents, animés par l'énergie communicative de leur présidente Denise Duret : « *Ici, on crée, on partage, on tisse du lien... en toute harmonie !* » Et effectivement, le Club de l'Harmonie porte bien son nom !

## L'école de musique « La Boîte à musique » inaugure ses nouveaux locaux

**Depuis la rentrée de septembre, l'école de musique de Groisy « La Boîte à musique » a investi ses nouveaux locaux situés à l'étage de l'Espace Animations.**

Cet espace de 80 m<sup>2</sup>, anciennement logement du gardien, a été entièrement réhabilité durant l'été par les services techniques municipaux : rafraîchissement des peintures et traitement acoustique adapté à la pratique instrumentale.

Plusieurs salles permettent dé-

sormais aux 80 adhérents, enfants comme adultes, d'étudier le solfège et de perfectionner leur pratique musicale auprès d'une dizaine de professeurs diplômés. La Boîte à musique propose une offre musicale diversifiée. Du lundi au samedi, l'école propose des cours variés : solfège, éveil



musical, violon, guitare, trompette, piano, saxophone, clarinette, batterie et chant, pour tous les âges et tous les niveaux.

**Information :**

[ecole.musique.groisy@gmail.com](mailto:ecole.musique.groisy@gmail.com)



## Comité de Jumelage

### Un vent de Vendée en Haute-Savoie



*À l'occasion du marché de Noël de Groisy, l'association a rencontré un très beau succès en écoulant la totalité des 2 600 huîtres proposées, aussi bien à emporter que dégustées sur place.*

Cette belle réussite a permis à l'association d'aller à la rencontre des habitants, de partager des moments chaleureux et conviviaux, tout en renforçant la cohésion et l'esprit d'équipe entre ses membres.

Participer à cet événement a également été l'occasion de s'inscrire pleinement dans l'animation locale, contribuant à la dynamique festive du village. Un grand merci aux bénévoles, mobilisés tout au long du week-end pour tenir le stand avec énergie et bonne humeur, ainsi qu'aux organisateurs du marché de Noël pour leur accueil et la qualité de cet événement.

L'association invite toutes les personnes intéressées à la rejoindre ou souhaitant participer à la prochaine Assemblée générale, qui se tiendra d'ici la fin du premier tri-



mestre, à prendre contact via les coordonnées ci-dessous.

Enfin, un petit avant-goût des prochains rendez-vous : l'association aura le plaisir d'accueillir à Groisy ses amis Antignolais lors du week-end de l'Ascension, du **14 au 17 mai**. Un moment convivial à venir,

placé sous le signe du partage et de l'amitié.

**Pour nous contacter :**

[jumelage.groisy@gmail.com](mailto:jumelage.groisy@gmail.com)



**Facebook: Jumelage  
Groisy - Antigny**

# Au fil de l'actualité...



Lundi 15 septembre :  
Tournoi de rugby du collège

Jeudi 18 septembre : Tournoi interne de la Groisilienne



Samedi 20 septembre : Soirée théâtre « Ce soir ou jamais »



Samedi 27 Septembre : Festival de Yoga



Mardi 30 septembre :  
AG des Volants de la  
Fillière

Samedi 04 octobre : 2<sup>ème</sup> festival de magie & arts visuels



Dimanche 5 octobre : Groisy en Rose



Mercredi 22 septembre : Remise des  
layettes pour les Restaurants du cœur



Samedi 25 octobre : Filet de perches du FC Fillière

Samedi 8 et dimanche 9  
novembre : Salon des Arts  
& Talents





Mardi 11 novembre :  
Cérémonie du 11 novembre



Dimanche 16 novembre :  
Thé dansant de l'UNC Alpes Groisy



Samedi 22 novembre :  
Groisy en jeux du CCAS



Lundi 24 novembre : Remise  
de diplôme du Campus



Jeudi 27 novembre :  
Remise des dons du CCAS



Samedi 6 décembre : AG de  
l'Union des Forestiers privés 74



Vendredi 5 décembre :  
Cérémonie hommage à  
Pierre Vulliet



Mercredi 10 décembre : Repas  
de fin d'année du club l'Harmonie

Du jeudi 18 au samedi 20  
décembre : Marché de Noël  
de l'AFR

Mercredi 21 décembre :  
Réveillon de FILLA

# Évènements à retenir

## Samedi 7 février : concert de la Batterie Fanfare L'Écho du Parmelan de Villaz

À l'occasion de son 120<sup>ème</sup> anniversaire, la Batterie Fanfare L'Écho du Parmelan de Villaz organise le samedi 7 février à l'Espace d'animation, un concert exceptionnel en partenariat avec la commune de Groisy.

Fondée au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la fanfare proposera un programme retraçant l'évolution de son répertoire, des œuvres traditionnelles aux pièces plus contemporaines. La soirée sera marquée par la présence d'un invité d'exception : le Brass Band des Savoie, 2<sup>ème</sup> au championnat

de France des Brass Bands en 2023. Cet orchestre hors du commun, composé de musiciens professionnels, promet une prestation qui ne laissera personne indifférent. Habitants, anciens musiciens et amis de la fanfare sont chaleureusement invités à partager ce moment musical et festif.



Réservation possible sur [HelloAsso.com](https://www.helloasso.com)



## Du jeudi 8 au dimanche 10 mai : la Fête Foraine

**FÊTE FORAINE**  
La fête foraine, autrefois appelée « la Vogue », fait partie de l'histoire de Groisy depuis plus d'un siècle !

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, elle animait la place de la gare ou les abords du château de Boisy, offrant ses manèges aux enfants émerveillés tandis que les adultes dansaient chez les cafetiers au son de l'accordéon.

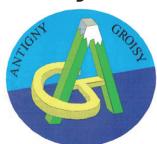
Après plusieurs décennies d'absence, la Vogue a fait son grand retour en 2021 grâce à la famille Tixier, forains de père en fils depuis cinq générations. D'autres noms illustres perpétuent cette tradition à Groisy : Anthony Crampon, représentant la quatrième génération de sa famille, et les Peillex de Frangy.

Désormais incontournable, la fête foraine s'installe sur le parking de l'Espace animations. L'accordéon a cédé sa



place à une buvette tenue par l'APE qui vous accueillera durant ces trois jours de festivités.

## Du jeudi 14 au dimanche 17 mai : Groisy accueille les Antignois



**Du jeudi 14 au dimanche 17 mai, la commune de Groisy accueillera les habitants de la ville d'Antigny dans le cadre d'un temps d'échanges entre les deux communes. Cette rencontre est organisée par le comité de jumelage Groisy-Antigny.**

Pendant ces quatre jours, les Antignois seront hébergés chez l'habitant, au sein des familles groisiliennes adhérentes du comité de jumelage. Ce mode d'accueil favorisera les relations humaines, le partage du quotidien et la découverte mutuelle des territoires et de leurs habitants.

Plusieurs moments de rencontre viendront ponctuer le séjour, dont un temps fort ouvert à l'ensemble de la population : une soirée conviviale organisée à l'Espace

d'Animation, réunissant les Groisiliens et leurs invités d'Antigny. Les habitants de Groisy y seront les bienvenus, afin de partager ce moment d'échange et de vivre-ensemble.

À travers cette initiative, le comité de jumelage poursuit son engagement en faveur du rapprochement entre les deux communes et du maintien de liens durables fondés sur l'accueil et la rencontre.

# AGENDA



AAAMA

GROISY  
VIE ASSOCIATIVE

La Boîte à Musique

Samedi 24 janvier : Comédie musicale « Le Soldat Rose »



Dimanche 8 février  
après-midi : Loto Annuel de l'Association Paroissiale

Samedi 14 février :  
Repas du cyclo -Club *Cyclo Club Pays de Filière*



Samedi 21 février :  
Soirée du HBCF



Samedi 28 février : Soirée de Groisy Rock Loisirs



Dimanche 15 mars : 1<sup>er</sup> tour des élections municipales.  
Dimanche 22 mars : 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales



Samedi 4 avril :  
Soirée du TC Groisy



Dimanche 19 avril :  
Concours de belote du club de l'Harmonie

Dimanche 26 avril :  
Repas de l'ADMR



Vendredi 8 au dimanche 10 mai : Fête foraine



Vendredi 8 mai : Cérémonie de la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale



Samedi 9 et dimanche 10 mai :  
Championnat régional de tarot



Samedi 23 mai : 20 ans de Marche en Filière



Samedi 30 mai :  
Livr'évasion - Festival du livre jeunesse

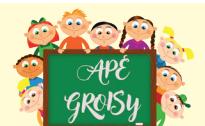


Dimanche 7 juin : Vide grenier de l'APE



Samedi 13 juin : Démonstration du Goshindo

Vendredi 26 juin : Fête de l'école (à confirmer)



Dimanche 21 juin : la Fête de la musique

Lancée en 1982 par le ministère de la Culture pour encourager les cinq millions de Français musiciens à investir l'espace public, la Fête de la musique se célèbre chaque 21 juin dans le monde entier. À Groisy, cette tradition perdure depuis 2008 sur le parking de l'Espace animations.

Depuis seize ans, notre commune vibre au rythme de groupes essentiellement locaux qui se succèdent de 19h à 1h du matin. Le comité de jumelage, fidèle partenaire de l'événement depuis quinze ans, assure avec convivialité la buvette et la petite restauration.

Cette 16<sup>ème</sup> édition se tiendra le dimanche 21 juin prochain.

Venez nombreux partager cette soirée musicale qui fait désormais partie de l'ADN festif de notre territoire !



# À

# vos côtés pour valoriser votre bois



**L'Union des Forestiers Privés de Haute-Savoie (UFP74) et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) jouent un rôle clé dans la gestion durable des forêts privées du département.**

Animée par des bénévoles, l'UFP74 regroupe tous les propriétaires forestiers, quelle que soit la surface de leurs bois. Elle a pour missions la représentation auprès des pouvoirs publics, la diffusion d'informations sylvicoles, l'accompagnement technique et la participation au développement de la filière forêt-bois. Elle agit également pour sensibiliser à l'importance environnementale de la forêt et à la préservation de la biodiversité.

Partenaire technique privilégié, le CNPF est un établissement public chargé de promouvoir la gestion durable des forêts privées. Il accompagne gratuitement les propriétaires par des diagnostics, des conseils et des formations, notamment face aux enjeux climatiques. En Haute-Savoie, plus de 1 500 propriétaires



bénéficient de cet appui sur plus de 10 000 hectares.

Face aux sécheresses et aux aléas naturels, l'UFP74 et le CNPF travaillent ensemble pour informer et soutenir les propriétaires afin de préserver le patrimoine forestier, garantir une ressource en bois de qualité et maintenir l'équilibre des écosystèmes.

Pour tout projet forestier, contactez l'UFP74 ou le CNPF.

Propriétaires forestiers, rejoignez l'UFP74 !

Bon à savoir : l'adhésion inclut une assurance Responsabilité Civile pour vos bois.

**Contact UFP74 : [www.ufp74.fr](http://www.ufp74.fr) - Tél. 06 88 02 05 37**

**Contact CNPF :**

**Clémentine Kervella - Tél. 06 67 91 98 92**

## Estat-Civil du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2025

### Naissances

1<sup>er</sup> septembre,  
**Louis RINALDO**  
19 septembre,  
**Charlie QUAY-THEVENON**  
11 octobre,  
**Agathe CUINET**  
27 octobre,  
**Léonie DURET**  
29 octobre,  
**Gabin HOCQUAUX**  
21 novembre,  
**Rayan HENRIO**

27 novembre,  
**Jacques N'GUESSAN**

15 décembre,  
**Iris GRILLET MICHALON**

17 décembre,  
**Maxence NICOLLIN**

### Mariages

#### *Mariage hors commune*

27 septembre,  
à Cran-Gevrier, Annecy,  
**Chafia HADJ-ALI** et  
**Yoenn NYCOLLIN**

### *Mariages à Groisy*

20 septembre,  
**Camille SIMART** et  
**Thibaud BAZIN**

27 septembre,  
**Léa VERNEY** et  
**Dylan DUBOURG**

17 octobre,  
**Christine FRANÇON** et  
**Christian BONINO**

### Décès

7 septembre,  
**Jean-Paul FALCONNET**,  
65 ans

30 septembre,  
**Rémy BOSSY**, 18 ans

18 octobre,  
**Ophélie CHIROL**,  
44 ans

22 novembre,  
**Colette FERRARI**  
née **MORENS**,  
92 ans

26 décembre,  
**Anne-Elisabeth**  
**VACHERAND**  
née **DENNERY**,  
46 ans



**Mairie de Groisy**  
312 Route du Chef-Lieu, 74570 Groisy  
Tel : 04 50 68 00 01  
Site : [www.groisy.fr](http://www.groisy.fr)



### LE GROISILIEN / Janvier 2026

**Le Groisilién** est une publication de la commune de Groisy - N°53 - Janvier 2026 - Directeur de publication : Henri Chaumontet - Conception & réalisation : Fcom (06 17 08 18 13) avec le concours de la Commission Communication - Photos : Mairie de Groisy, Myriam et Christophe Sibille, Serge Bocquet, Fcom, associations communales et intercommunales, Usses&Bornes - Impression sur papier recyclé : Gutenberg/Meythet.